

Info express • août 2008

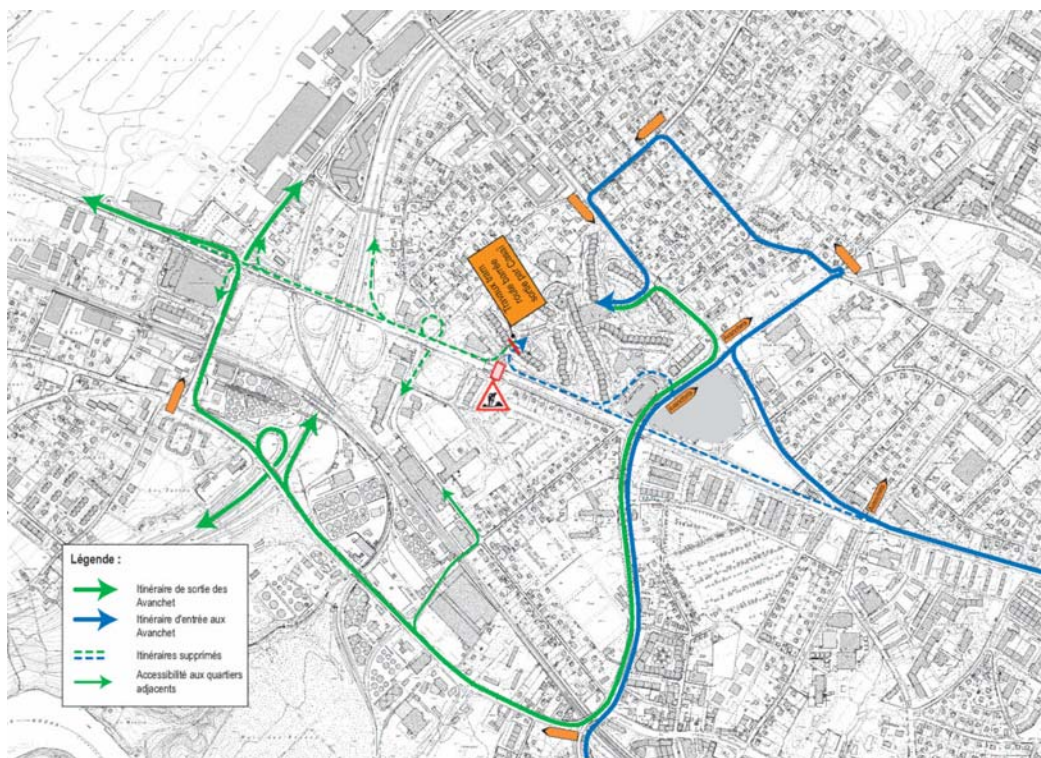


Aux habitants, usagers et riverains de la nouvelle passerelle des Avanchets



- Nous vous informons que les travaux de reconstruction de l'objet cité en titre sont en cours.
- La dimension des éléments préfabriqués nécessite leur mise en place en dehors des heures de circulation des transports publics, soit de **NUIT** entre **00h30** et **05h30**.
- Sous réserve de conditions météorologiques défavorables, ces interventions sont programmées comme suit :

Nuits	Artères (cf. infographie ci-après)	Mesures de circulation
du 3 au 4 septembre	rte de Meyrin, sens Salève-Jura accès & sortie cité des Avanchets s/rte de Meyrin	suppression de la voie sud interdit à toute circulation
du 8 au 9 septembre	rte de Meyrin, sens Salève-Jura accès & sortie cité des Avanchets s/rte de Meyrin	interdit à toute circulation
du 9 au 10 septembre	rte de Meyrin, sens Jura-Salève	interdit à toute circulation
du 16 au 17 septembre	rte de Meyrin, sens Jura-Salève	interdit à toute circulation



- Toutes les précautions seront prises pour limiter, dans la mesure du possible, les nuisances au voisinage.
- Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus extrême prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.
- Sauf imprévu de dernière heure, la **mise en service** de l'ouvrage est programmée dans le courant de la semaine du **29 septembre 2008**.

La direction générale du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.

R. Rusconi, Délégué des maîtres d'ouvrage

Genève, le 27 août 2008

www.way-tram.ch

Direction générale du chantier et pavillons d'informations
Meyrin-village: (place du village) ouvert les mercredis de 14h30 à 17h30
Meyrin-cité: (avenue de Feuillasse) ouvert les lundis de 14h30 à 17h30
Tél. 022 321 17 17 (répondeur hors permanence) **Fax 022 321 12 18**